

CORRECTION DU DOSSIER DE CONCERTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE SUR LA COMMUNE DE CRISENOY (77)

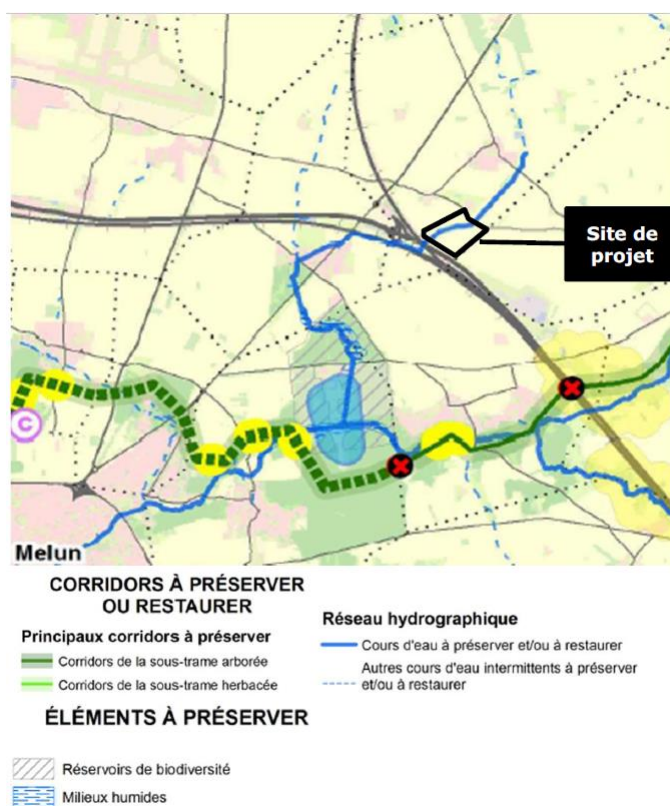
SRCE

Suite à la remarque d'une participante à la réunion publique du 3 février 2022, l'APIJ a complété ses recherches et confirme qu'une erreur a été faite dans le dossier de concertation.

En page 29, il est indiqué « Le site d'étude ne se trouve ni dans un corridor écologique, ni dans des réservoirs de biodiversité identifiés dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Ile-de-France. »

Voici la mise à jour de ce texte :

« Le projet ne se trouve pas dans des réservoirs de biodiversité recensés dans le SRCE. Il se situe toutefois dans un corridor écologique. Le SRCE a identifié le Ru d'Andy comme étant une composante de la trame bleue, en précisant un objectif de cours d'eau à préserver. Cet élément sera bien intégré à l'étude d'impact qui sera menée par l'APIJ. »



*Extrait de la carte des objectifs de préservation et de
 restauration de la trame verte et bleue en Ile-de-
 France (source : SRCE Ile de France)*